



À conserver !



Document d'Information
Communal sur les

Risques Majeurs

Face aux risques, une population bien informée est moins vulnérable !



Avec le soutien financier de :

Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains le **DICRIM**, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Comme toutes les villes de France, La Garde-Freinet est exposée à des **risques naturels et technologiques**. Ma responsabilité, en tant que Maire, est de tout mettre en œuvre pour assurer la **protection de notre territoire et de ses habitants**, en lien avec les services de l'État.

Ce document vous permet de connaître **les différentes situations auxquelles notre commune est exposée**, ainsi que les mesures prises pour **limiter les conséquences sur la population**.

Je suis très attaché à cette démarche qui développe en chacun de nous une **culture de la Sécurité Civile**.

Je vous demande donc de **consulter attentivement** ce document et de le **conserver précieusement** pour être **acteur de votre sécurité** et celle de vos proches.

Car **la sécurité civile est l'affaire de tous**, je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Jacques COURCHET

Maire de La Garde-Freinet

SOMMAIRE

QU'APPELLE-T-ON RISQUE ?	4
LA GESTION DE CRISE À L'ÉCHELON COMMUNAL	6
CONCRÈTEMENT, QUI FAIT QUOI ?	8
LE RISQUE INONDATION	10
LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT	12
LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN	14
LE RISQUE SÉISME	16
LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	18
L'HÉBERGEMENT D'URGENCE	20
COMMENT VOUS PRÉPARER À LA GESTION DE CRISE ?	21
LES CONTACTS UTILES / POUR EN SAVOIR PLUS	22
NOTES	23
SYNTHÈSE DES CONDUITES À TENIR	24

Le **risque** est la combinaison de l'aléa et des enjeux :



Le **risque majeur** présente une double particularité :

- Une **faible fréquence** (il ne se produit pas souvent) ;
- Une **importante gravité** (les dommages matériels et humains sont très lourds).

5 RISQUES MAJEURS sont présents sur votre commune.



Incendie de forêt



Inondation



Mouvements de terrain



Séisme



Transport de Matières Dangereuses

Pour faire face à l'ensemble des risques majeurs présents sur votre territoire communal, la commune de La Garde-Freinet a élaboré son **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS). Ce dispositif représente l'échelon communal de la Sécurité Civile et permet ainsi aux services communaux et aux élus de s'organiser avant, pendant et après la crise. Cet outil vise à assurer la sauvegarde de la population et la protection des biens et traite aussi bien des modalités d'alerte que des missions de chacun et des moyens alloués à la gestion d'un phénomène majeur.

1 SIGNAL NATIONAL D'ALERTE, unique sur tout le territoire national, à connaître :

1 min 41 s 1 min 41 s 1 min 41 s



5 sec 5 sec

Son modulé

4 CONSIGNES GENERALES DE SECURITE à respecter :



Informez-vous
(104.2 MHz)



Ne téléphonez pas



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Coupez le gaz et l'électricité

CONCRETEMENT, QUI FAIT QUOI ?



LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les établissements scolaires, via leur Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS), mettent les enfants en sécurité.

Inutile d'aller les récupérer.



LES SERVICES DE SECOURS

Les services de secours (pompiers, gendarmerie, police) interviennent sur le sinistre. Ils s'occupent des missions de secours (évacuation, sécurisation des sites, interdiction...).



LES CITOYENS

En tant que citoyen, vous devez être acteur de votre propre sécurité. Il vous revient donc de vous préparer à la survenue d'une catastrophe, en composant votre kit d'urgence et en élaborant votre Plan Familial de Mise en Sureté (PFMS). Vous devez **respecter les consignes de sécurité.**



LA PREFECTURE

La Préfecture coordonne les interventions en cas de sinistre important. Le Préfet devient le Directeur des Opérations de Secours (DOS) et met en place une cellule de crise. Il s'appuiera dans ce cas sur le Plan ORSEC.



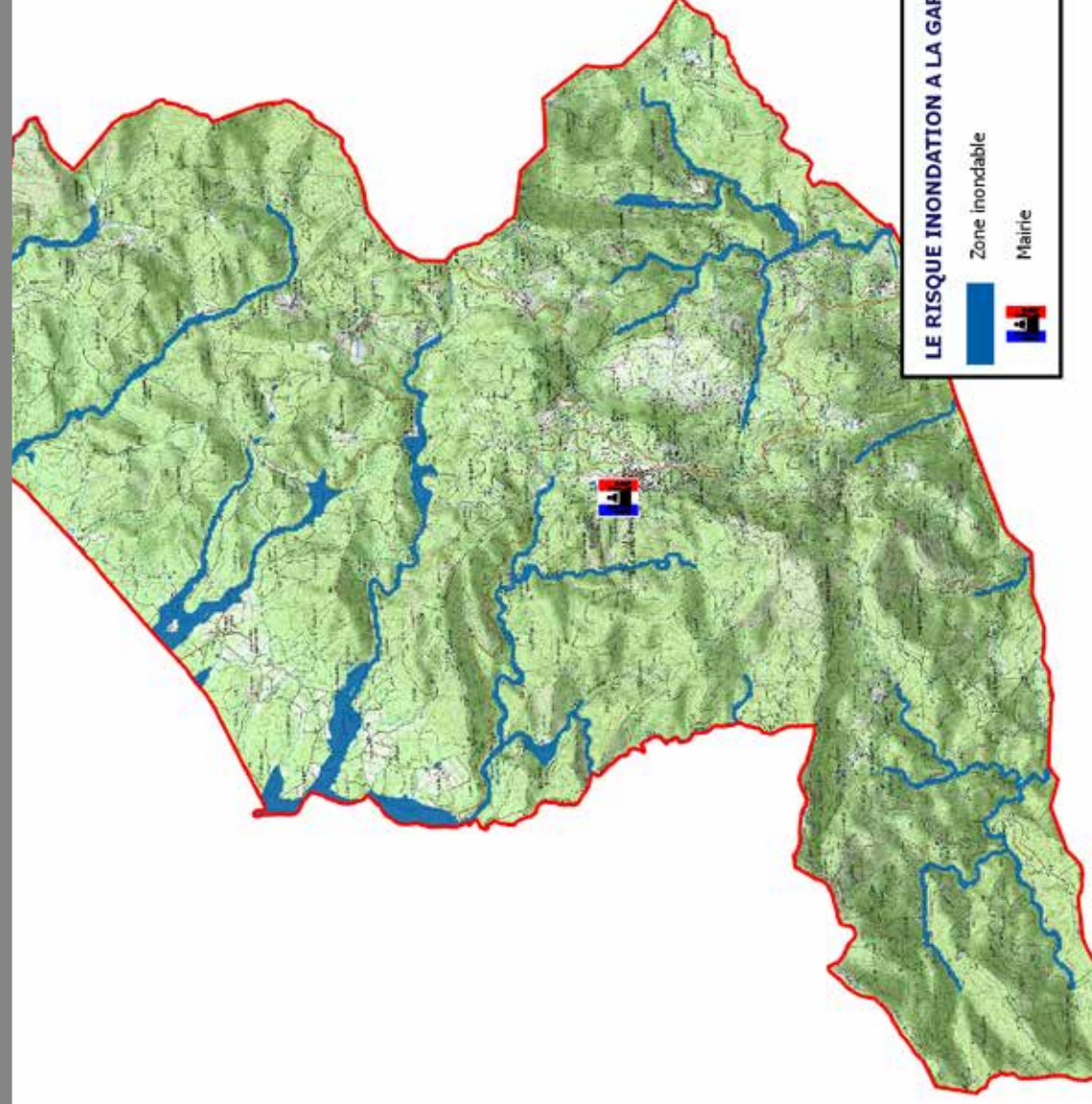
LA MAIRIE

Le Maire déclenche le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ses équipes fournissent les logistiques et prennent en charge les évacués potentiels.



La commune de La Garde-Freinet est concernée par des inondations de type **crue torrentielle**, c'est-à-dire une montée brusque des eaux, un débit important et un charriage de matériaux pouvant être conséquent. **Le ruisseau des Mourgues** ou encore le **vallon du Pichier** peuvent être concernés par ce type de phénomène sur la commune.

Il est également possible d'observer du **ruissellement** urbain ou de versant en cas de fortes pluies.




LE RISQUE INONDATION A LA GARDE-FREINET

Zone inondable

Mairie

CONSIGNES A RESPECTER en cas d' INONDATION

Avant

 Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant

 Montez à l'étage ou en hauteur

 Coupez le gaz et l'électricité

 Confinez-vous

Après

 Aérez le bâtiment

 Prenez des photos des dégâts

 Apportez votre aide

LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT

La commune de La Garde-Freinet, située au coeur du **massif des Maures**, a déjà connu **230 incendies** depuis 1973. Les incendies plus anciens de 1962 et 1970 sont également à signaler. Afin de prévenir ce risque, il existe des **obligations de débroussaillage** pour les particuliers propriétaires de parcelles en zone de forêt. Ces obligations sont détaillées sur le site de l'Etat dans le Var : www.var.gouv.fr.

6 EVENEMENTS MAJEURS SUR LA COMMUNE :

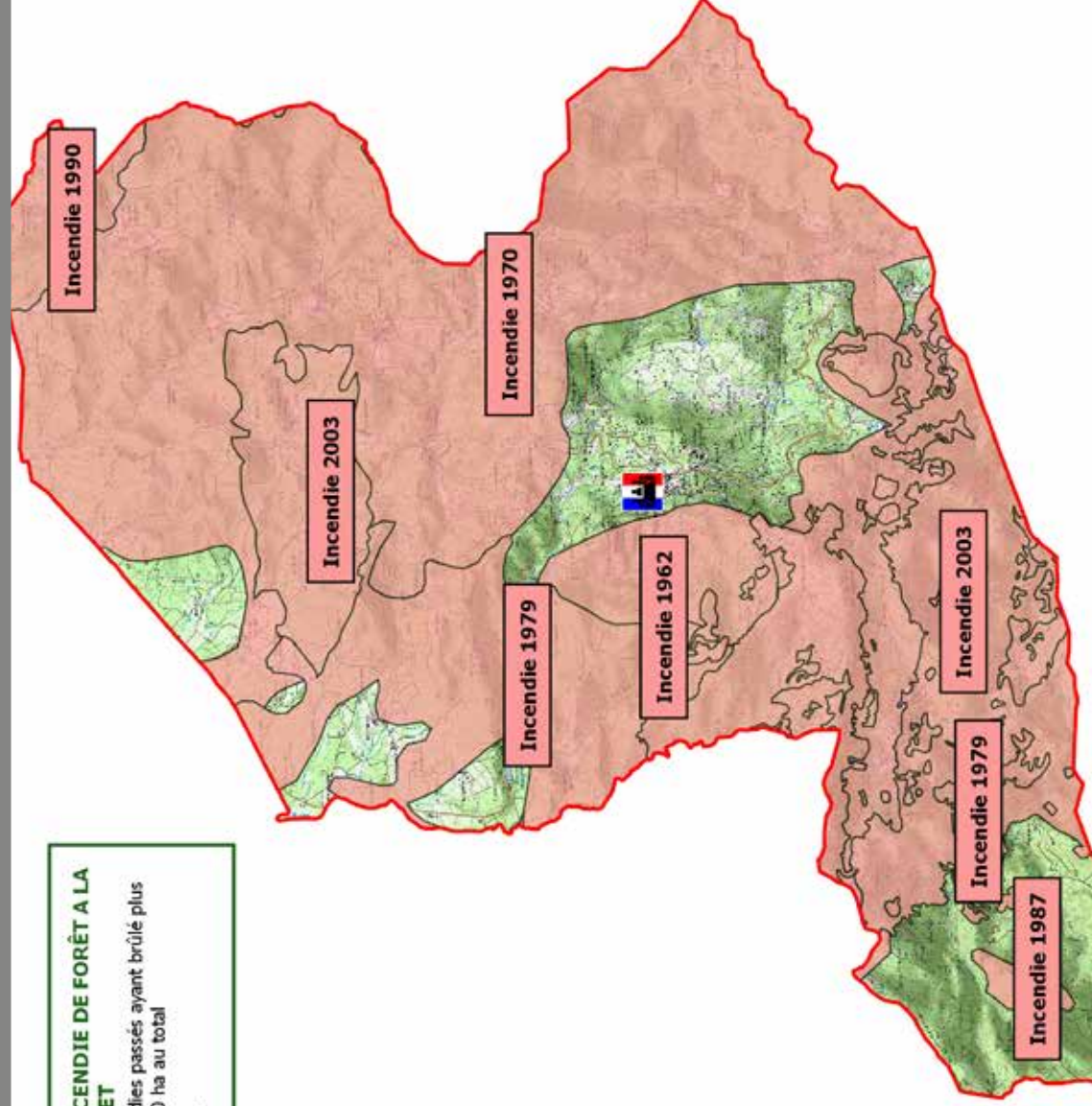
- 1962
- 1970
- 1979
- 1987
- 1990
- 2003

LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT A LA GARDE-FREINET

Incendies passés ayant brûlé plus de 100 ha au total



Mairie



CONSIGNES A RESPECTER en cas de FEU DE FORET

Avant



Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant



Laissez libre l'accès au bâtiment



Coupez le gaz et l'électricité



Confinez-vous

Après



Aérez le bâtiment



Prenez des photos des dégâts



Apportez votre aide



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence

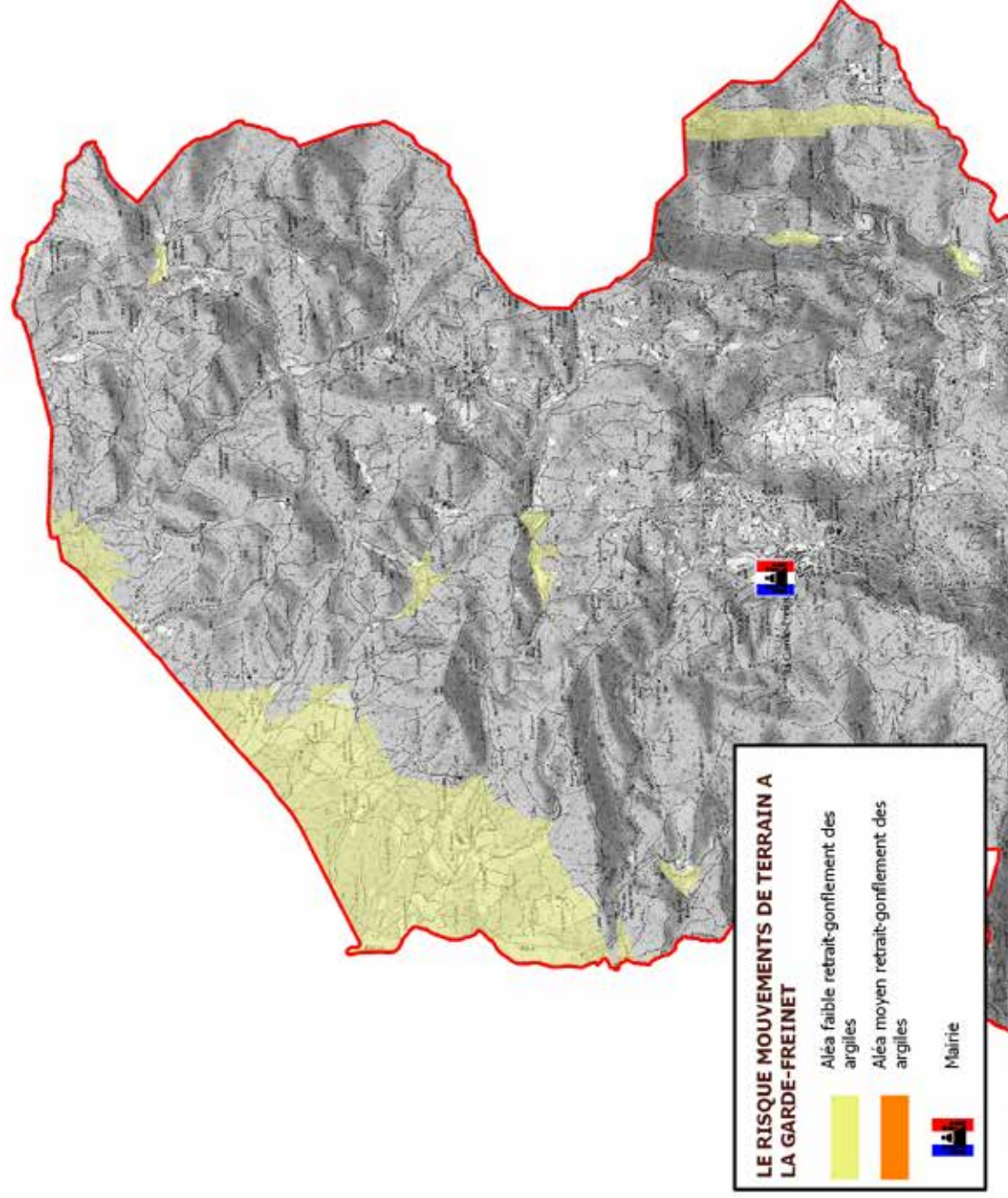


Ecoutez la radio (104.2 MHz)

LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN

La commune de La Garde-Freinet, du fait de la nature des sols et de la topographie peut être sujette à des mouvements de terrain (**éboulements** ou **glissements de terrain**). Ces derniers peuvent se manifester lors d'épisodes pluvieux intenses.

Le phénomène de **retrait-gonflement des argiles** est également présent sur le territoire communal (cf. carte ci-dessous).




CONSIGNES A RESPECTER en cas de MOUVEMENTS DE TERRAIN

Avant

 Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant

 Quittez le bâtiment endommagé

 Coupez le gaz et l'électricité

Après

 Prenez des photos des dégâts

 Apportez votre aide

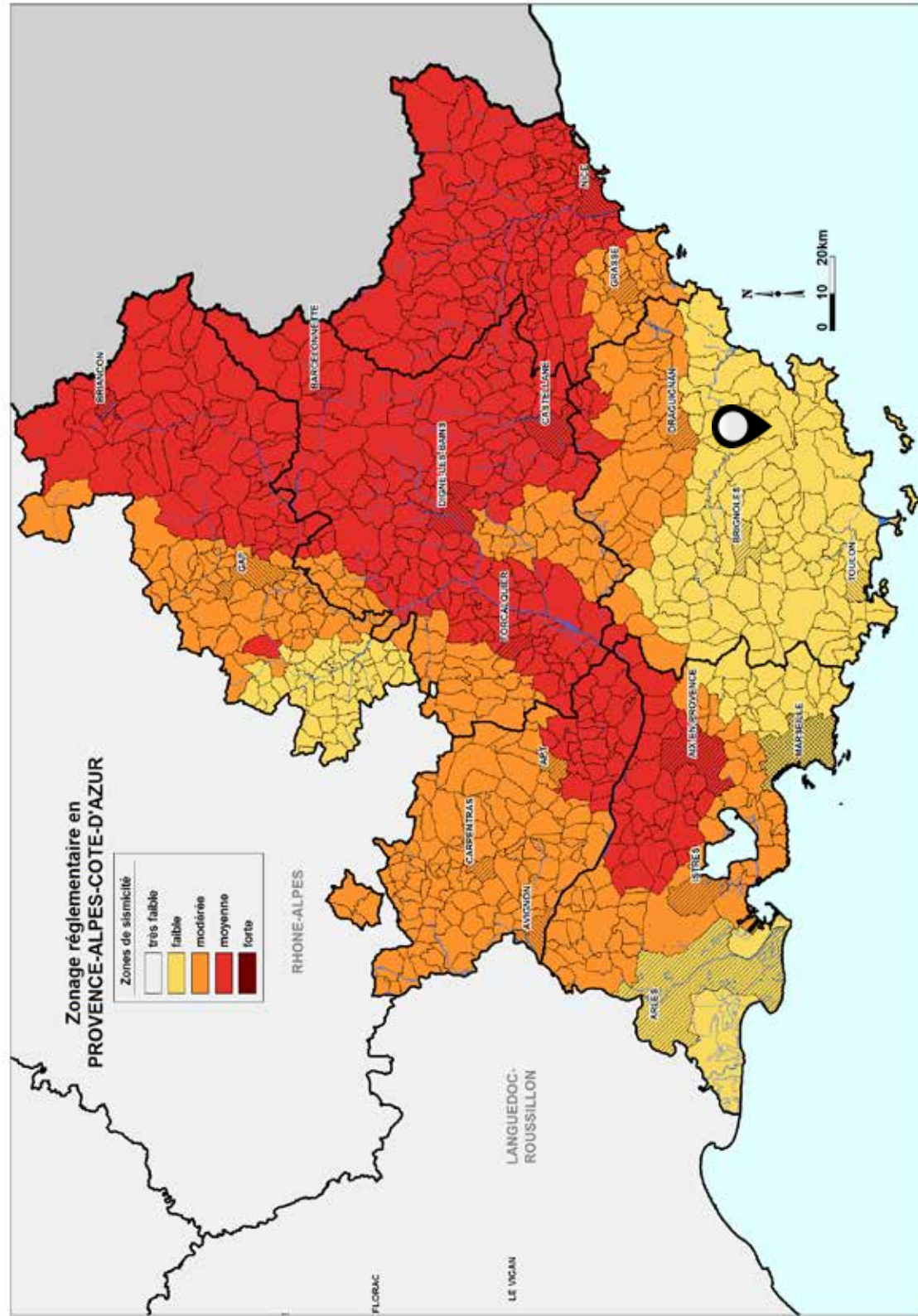
LE RISQUE SISMIQUE

La commune de La Garde-Freinet est située en **zone de sismicité faible**, d'après le zonage réglementaire en vigueur depuis mai 2011. Cette sismicité est directement liée à la **chaîne alpine** qui est toujours active.

Pour pallier à ce phénomène, des **normes de construction** sont imposées pour tout nouveau bâtiment situé en zone réglementée.

3 SEISMES RESENTIS SUR LA COMMUNE DE LA GARDE-FREINET :

- le 7 septembre 1920
- le 17 février 1947
- le 25 février 2001



CONSIGNES A RESPECTER en cas de SEISME

Avant



Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant



A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide



A l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments

Après



Coupez le gaz et l'électricité



Ecoutez la radio (104.2 MHz)



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Eloignez-vous des bâtiments

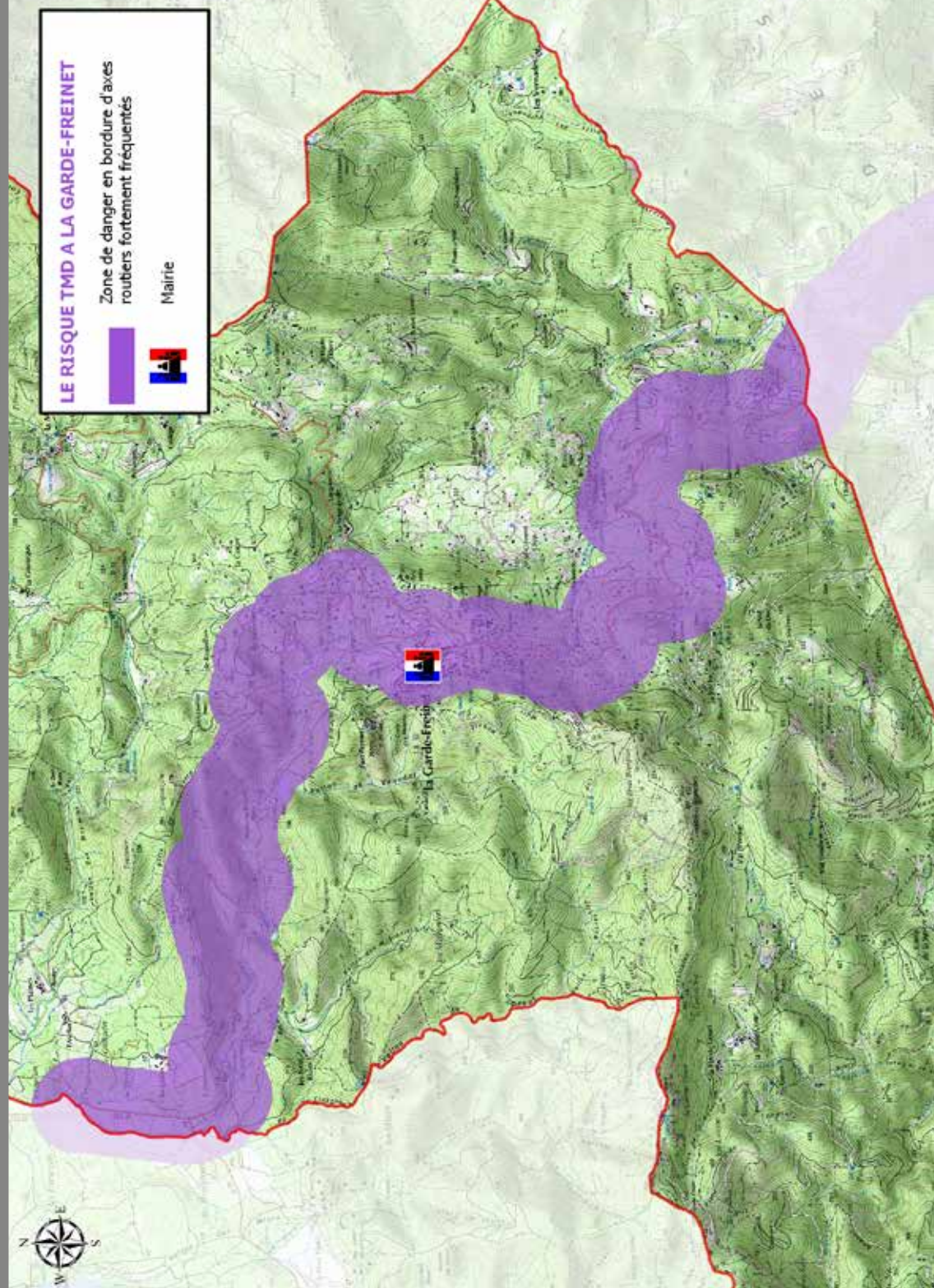
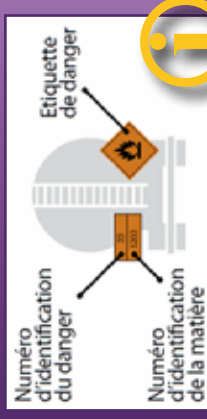


Prenez des photos des dégâts

LE RISQUE TMD (Transport de Matières Dangereuses)

La commune de La Garde-Freinet est traversée par la **Route Départementale 558**, qui est un axe fortement fréquenté. La circulation des matières dangereuses par voie routière et ferroviaire est réglementée par des accords européens. La nature des produits transportés est identifiée par des codes et un pictogramme sur le véhicule (cf. schéma ci-contre).

LA SIGNALISATION TMD



CONSIGNES A RESPECTER en cas d'ACCIDENT TMD

Avant

 Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant


 Entrez dans le bâtiment le plus proche

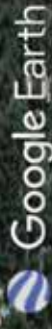
 N'allumez pas de flamme

 Confinez-vous

Après

 Prenez des photos des dégâts

 Apportez votre aide sans vous mettre en danger



2 ETABLISSEMENTS IDENTIFIÉS POUR L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE SUR LA COMMUNE :



LA SALLE DES FÊTES



LA MAISON DES ASSOCIATIONS



COMMENT VOUS PREPARER A GERER LA CRISE ?



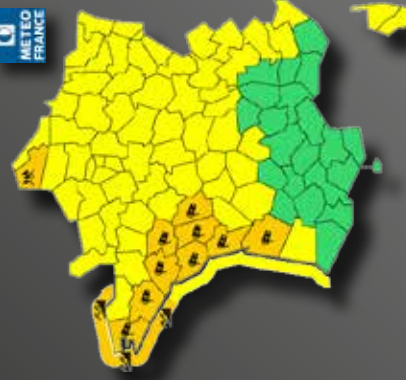
INFORMEZ-VOUS SUR LA VIGILANCE METEOROLOGIQUE EN COURS SUR LE DEPARTEMENT

La vigilance météorologique est une information émise par Météo France. Elle concerne tous les départements français et est accessible à tout moment et par tout le monde.

En fonction du niveau de vigilance, adaptez vos activités et votre comportement.

Cette vigilance, relayée par les médias, est accessible sur :

www.meteofrance.com



Pos de vigilance particulière

Soyez attentif

Soyez très vigilant

Une vigilance absolue s'impose



CONSTITUEZ VOTRE KIT D'URGENCE, EN CAS DE CONFINEMENT OU A EMMENER AVEC VOUS EN CAS D'EVACUATION

- Lampe de poche
- Gillet jaune
- Bouteille d'eau
- Trousse de premiers soins
- Radio à piles
- Nécessaire de toilette
- Vêtements de rechange
- Couverture de survie
- Papiers importants
- Médicaments spécifiques

LES CONTACTS UTILES

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112

MAIRIE DE LA GARDE-FREINET

04 94 55 21 00

POLICE NATIONALE / GENDARMERIE

17

SAMU

15

PREFECTURE (standard)

04 94 18 83 83

POUR EN SAVOIR PLUS...

PREFECTURE DU VAR

www.var.gouv.fr

PORTAIL NATIONAL DE LA PREVENTION DES RISQUES MAJEURS

www.prim.net

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

www.cc-golfedesainttropez.fr



NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SYNTHESE DES CONDUITES A TENIR



Inondation



Montez à l'étage ou en hauteur



Confinez-vous



Ecoutez la radio (104,2 MHz)



Incendie de forêt



Laissez libre l'accès au bâtiment



Confinez-vous



Ecoutez la radio (104,2 MHz)



Mouvements de terrain



Quittez le bâtiment endommagé



Ecoutez la radio (104,2 MHz)



Séisme



A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide



A l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments



Transport de Matières Dangereuses



Entrez dans le bâtiment le plus proche



Confinez-vous



N'allumez pas de flamme